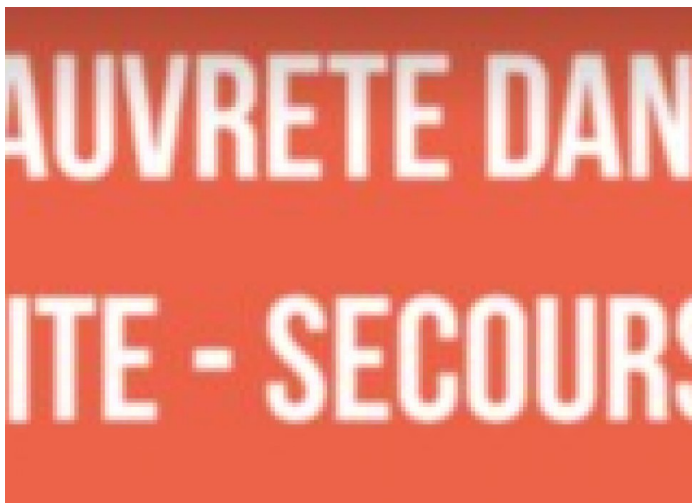




DÉLÉGATION DU GARD

<https://gard.secours-catholique.org>

Faim de dignité, le rapport statistiques du Secours Catholique



ACCOMPAGNEMENT

ALIMENTATION

VIE DE L'ASSOCIATION

17/11/2021

Depuis plus de 25 ans, le Secours Catholique Caritas France publie son rapport sur l'état de la pauvreté en France. Cette analyse de la pauvreté s'appuie sur les

données collectées par les acteurs de terrain (61 300 bénévoles) et permet de donner un éclairage sur la situation des personnes les plus précaires en France. Cette année, marquée par les files d'attentes devant les lieux de distribution alimentaire, nous avons réalisé une enquête complémentaire auprès de 1088 des ménages qui ont bénéficié de 500 000 chèques services pour faire face à l'urgence alimentaire dès le premier confinement.

AIDE ALIMENTAIRE ET ACCES A L'ALIMENTATION

Jusqu'à 7 millions de personnes auraient eu recours à l'aide alimentaire en 2020, soit près de 10 % de la population française. La pandémie de Covid-19 a déstabilisé des situations budgétaires déjà très serrées. La demande alimentaire revient en force. Après le besoin d'écoute, l'aide alimentaire est de loin la première demande exprimée par les ménages rencontrés par le Secours Catholique. Légèrement en baisse ces dernières années, elle est repartie à la hausse en 2020 et concerne 54 % des ménages. Les multiples visages de la précarité alimentaire. Les visages de la précarité alimentaire sont multiples, complexes et évolutifs mais toutes ces situations sont liées à un manque de ressources financières. Il y a d'abord les ménages en situation d'extrême pauvreté, 43% des ménages ayant répondu à notre enquête complémentaire ne percevaient aucune ressources financières (25% dans le Gard). Mais ce besoin d'aide alimentaire est aussi exprimé par des ménages disposant de ressources qui n'arrivent plus à boucler leurs fins de mois étouffés par les charges incompressibles qui impactent trop lourdement leurs ressources. Avec la crise, les demandes d'aide alimentaire ont augmenté particulièrement dans les familles avec enfants et chez les jeunes de moins de 25 ans (+6 points entre 2019 et 2020)

Que nous disent les 1 1100 ménages gardois ayant participé à cette enquête ?

Plus des deux tiers des ménages sont des familles monoparentales pour près de la moitié. 57 % des ménages gardois interrogés ont demandé une aide alimentaire pour la première fois. Parmi les ménages interrogés, 57 % d'entre eux déclarent demander de l'aide alimentaire pour la première fois. Ce sont ceux qui ont subi une

perte de revenus (pour 36% d'entre eux) ou une augmentation des charges (liées notamment à la fermeture des cantines, pour 52 %). Les autres étaient déjà dans une extrême pauvreté.

18 % des Gardois soutenus déclarent ne pas s'alimenter régulièrement. Si 9 ménages sur 10 souffrent d'insécurité alimentaire, ils sont 18 % en insécurité alimentaire grave, ce qui signifie que, régulièrement, ils doivent se priver de s'alimenter pendant une journée entière ou davantage. Cette situation alarmante concerne aussi bien les familles monoparentales, des chômeurs, des retraités que des travailleurs et des étudiants. 50 % sont en insécurité modérée, c'est-à-dire qu'ils doivent faire un compromis sur la qualité des aliments et/ou qu'ils sautent régulièrement des repas.

86 % des ménages gardois soutenus sont préoccupés par leur santé. 86 % des ménages, et plus encore ceux qui souffrent d'insécurité alimentaire grave, se disent inquiets par les effets sur leur santé. Les personnes concernées sont donc tout à fait conscientes des effets négatifs d'une alimentation de mauvaise qualité sur leur santé.

VIVRE DIGNEMENT

Pour que chacun puisse vivre dignement, le Secours catholique-Caritas France porte des propositions concrètes comme :

- la mise en place d'un revenu minimum garanti pour tous les habitants en situation régulière, à partir de 18 ans, sous conditions de ressources. Fixé à 50 % du niveau de vie médian (919 euros en 2019), accessible le plus automatiquement possible,
- la régularisation large des personnes migrantes ayant entamé leur insertion,
- la réduction du non-recours aux droits sociaux.

De plus, pour notre association, il est nécessaire de mener de front la lutte contre la pauvreté et la transition écologique des systèmes alimentaires et agricoles.

Nous appelons donc à agir pour des territoires sans précarité alimentaire, où les personnes ont les moyens d'accéder à une alimentation de qualité. On trouve une offre durable et de qualité disponible et accessible. Les personnes en situation de précarité sont réellement parties prenantes des décisions sur l'alimentation par leur implication dans l'élaboration, le suivi et l'évaluation des politiques de lutte contre la précarité alimentaire, (avec une gouvernance de la transition alimentaire inclusive, à

toutes les échelles territoriales pertinentes, avec les personnes en situation de précarité).

Dans le Gard, le Secours Catholique met déjà en œuvre ce programme et s'engage en faveur d'un accès digne à une alimentation de qualité.

Certes, face à la situation alimentaire, le Secours Catholique se mobilise dans l'urgence en mettant à disposition 280 000 € en chèques services. Cependant, il travaille surtout un accès digne à une alimentation de qualité. Digne, c'est-à-dire non stigmatisant : les plus précaires doivent pouvoir se nourrir autrement que par les dispositifs d'aide alimentaire issus des surplus des grandes surfaces.

Une alimentation de qualité : des fruits et légumes bio, produits dans des conditions respectueuses de l'environnement.

Cela se traduit par la mise en place d'un projet de paniers solidaires - dans certaines communes de la vallée du Rhône (Beaucaire, les Angles, Redessan, Garons, St-Gilles) et du sud du Gard (Vauvert, Aimargues, bientôt Sommières) - d'une épicerie solidaire à Aramon, et enfin du jardin La main verte à Alès.

Ainsi, plus de 415 foyers bénéficient du projet de paniers solidaires, qui permet à des publics en précarité d'acheter à très bas prix des fruits et légumes issus de l'agriculture bio locale. Ces personnes évitent ainsi d'avoir recours à l'aide alimentaire classique, en leur permettant de participer à un projet dont elles sont à la fois bénéficiaires et actrices. En effet, les bénéficiaires contribuent, s'ils le souhaitent, à l'organisation et la mise en œuvre du projet, ils participent aux décisions et développent ainsi leur pouvoir d'agir. Le projet a également pour objectif de soutenir les petits producteurs locaux de fruits et légumes bio. Cela contribue à revitaliser l'agriculture locale, à développer des circuits courts, et participe ainsi à la lutte contre le réchauffement climatique.

@SCDUGARD

<https://gard.secours-catholique.org/notre-actualite/faim-de-dignite-le-rapport-statistiques-du-secours-catholique>